

# ANTOINE DELTOUR - LANCEUR D'ALERTE - & LES LUX LEAKS

## Conférence donnée au lycée H. Poincaré, le 13 décembre 2021

Salle Fayolle, deux heures durant, Monsieur Antoine Deltour a présenté à deux groupes de Première son parcours si particulier qui pourrait se résumer en une simple question, lourde de conséquences pour lui : **Comment & pourquoi devient-on lanceur d'alerte ?**

Parmi les élèves de la spécialité HGGSP (Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences politiques), dix d'entre eux vous proposent de revenir sur cette conférence par la lecture de 7 articles de leur composition, agrémentés d'un dessin original.

Les professeurs : Kathleen TURNER & David FUMEX



### Un lanceur d'alerte

Antoine Deltour est ce que l'on appelle un **lanceur d'alerte** ou **whistleblower**, statut défini par la loi Sapin 2 de 2016 comme un individu signalant, de bonne foi et de façon désintéressée, des comportements illégaux (violation, crime ou délit) ou des menaces graves pour l'intérêt général. Ces personnes, en partageant des informations généralement confidentielles, s'exposent à des menaces ou encore des poursuites judiciaires pour leurs actions. Suite à la création de cette loi, les lanceurs d'alerte sont maintenant protégés par plusieurs mesures juridiques. Antoine Deltour a pu éviter une sentence d'emprisonnement et le paiement d'une forte amende.

Octavie FEYEL 1<sup>e</sup> J.

### Un auditeur

Antoine Deltour est originaire de Lorraine puisqu'il est né le 28 décembre 1985 à Épinal en France. Après avoir fait une prépa à Poincaré, il a fait des études dans l'école de commerce KEDGE Business School à Bordeaux. Sa première expérience professionnelle se fera dans un cabinet d'audit. Ainsi, il devient auditeur chez PricewaterhouseCoopers à 22 ans au Luxembourg. Cet emploi consiste à certifier les comptes des entreprises, à garantir la fiabilité de leurs données financières. C'est alors qu'il se rend compte d'un problème...

Ylona BOCKORNI 1<sup>e</sup> I. Léna GOURMELON 1<sup>e</sup> J.  
Colin MOUGENET 1<sup>e</sup> G.



## L'écho médiatique de l'alerte lancée par A. Deltour

*Ce qu'il découvre ? C'est la réalité du tax rulling, très prisé au Luxembourg. Il s'agit d'une décision fiscale anticipée de l'administration luxembourgeoise. Les cabinets d'audit proposent une interprétation du droit fiscal applicable à leur client, interprétation qui est ensuite validée par un seul fonctionnaire... qui n'a pas les moyens de vérifier. En fait ces accords de complaisance cachent des tours de passe-passe des grandes entreprises pour payer le moins d'impôt possible. Antoine Deltour a préféré démissionner de PwC et – en cherchant des diaporamas de formation (pour sa reconversion) – est tombé par hasard sur des secrets bien gardés. Les fameux accords fiscaux. Fichiers qu'il télécharge sans savoir ce qu'il en fera. Il se décidera finalement à les partager avec la presse.*

Les médias sont omniprésents tout au long du scandale. Bien qu'Antoine Deltour, de nature discrète, souhaitait tout d'abord rester dans l'anonymat, il est contraint d'en sortir à la suite de la diffusion en 2012 de l'émission *Cash Investigation* appelée « Paradis fiscaux : les petits secrets des grandes entreprises » d'Edouard Perrin, journaliste français, qui dévoile une partie des accords fiscaux de PricewaterhouseCoopers (ou PwC).

Après la révélation complète des Lux Leaks, en novembre 2014, par l'ICIJ - le Consortium International des journalistes d'investigation - la presse l'expose avec les deux autres Français aussi inquiétés : Raphaël Halet (un collègue de PwC, également lanceur d'alerte) et Edouard Perrin, en tant que sources principales des révélations des dossiers comportant les accords. La presse française – dans son ensemble - fait partie de ceux qui soutiennent son alerte.

Antoine Deltour se montre parfois submergé et déclare – à notre conférence - avoir « agi en citoyen » et ne pas comprendre pourquoi « [il est] érigé en héros », ce qu'il estime « excessif ».

Rapidement, les Lux Leaks prennent une ampleur internationale et la presse du monde entier s'affole. Lors du procès luxembourgeois, 40 places sont dédiées aux médias internationaux. La presse étrangère elle-même vient couvrir l'affaire. Pendant ce temps, des rassemblements s'organisent et des messages de soutien sont envoyés à Antoine Deltour, désormais reconnu par le public comme lanceur d'alerte. S'en suit une véritable avalanche médiatique avec des centaines et des centaines d'articles concernant les Lux Leaks mais aussi un grand soutien populaire.

Enfin et pour terminer sur une note positive, on peut dire que l'affaire des Lux Leaks aura permis, en plus de révéler une fraude sans précédent, d'engager de nombreuses recherches quant à d'autres fraudes du même type et ce, partout dans le monde.

Octavie FEYEL 1<sup>e</sup> J. Tom GONCALVES 1<sup>e</sup> J.  
Charlotte LE DAIN 1<sup>e</sup> D.

## Un lanceur d'alerte face... à la justice luxembourgeoise

Antoine Deltour est un homme courageux ayant dénoncé des fraudes réalisées par certaines des plus grandes entreprises du monde. Seulement, le courage dont il a fait preuve en divulguant ces informations l'a exposé à des poursuites judiciaires. Effectivement, les entreprises visées par son alerte ont porté plainte contre lui. C'est ainsi que, plusieurs mois après les premières révélations, Antoine Deltour a reçu un appel de la police spinalienne - puisqu'il habite Épinal - l'invitant à se rendre au commissariat. Les agents de l'État français lui ont alors prélevé son ADN puis l'ont mis en garde à vue. Il s'agissait d'une commission rogatoire internationale, demandée par le Luxembourg. Sa maison a été perquisitionnée et son matériel informatique confisqué. Inculpé pour vol, violation du secret des affaires et du secret professionnel ainsi que fraude informatique, il a dû subir un procès au terme duquel il pouvait risquer 10 ans de prison avec une amende pouvant aller jusqu'à 1 300 000 €. Ayant à ses côtés deux avocats, dont le travail est d'une excellence incontestable, il commence alors un long parcours judiciaire...

Alexis BARTHELEMY 1<sup>ère</sup> B.



Antoine Deltour entouré de ses avocats Me Penning et Me Bourdon.

(photo JC Ernst).

Source :

<https://lequotidien.lu/a-la-une/proces-luxleaks-vous-devrez-acquitter-antoine-deltour/>

...Cependant, après sa première condamnation, à un an de prison, il fait appel et obtient très partiellement gain de cause avec 6 mois de prison avec sursis et 1500 € d'amende. Mais il veut être acquitté car il veut que sa liberté d'expression soit reconnue puisqu'il remplit les critères de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH)<sup>1</sup>. Alors, Antoine Deltour fait à nouveau appel devant la Cour de Cassation luxembourgeoise et cette fois-ci, en 2018, il est relaxé et obtient par conséquent le statut officiel de lanceur d'alerte, défini par la CEDH.

Léna DURUPT 1<sup>e</sup> J.

(1) Voici les 5 critères du statut de lanceur d'alerte selon la CEDH : l'intérêt public que présentait l'information divulguée, son authenticité, l'impact du dommage causé par cette divulgation, la bonne foi du requérant et enfin la gravité de la peine qui lui a été infligée.



Garance LEROUX 1<sup>ère</sup> F

**Analyse du dessin par la dessinatrice, Garance Leroux :** Le personnage représenté est bien Antoine Deltour, comme on peut le voir grâce à ses lunettes. Les barbelés autour du mur devant son bureau signifient qu'il risque beaucoup en révélant la vérité ou en dévoilant des secrets. Le mégaphone symbolise son rôle de porte-parole, car ses révélations ont fait beaucoup de bruit.

Pour les couleurs, je me suis inspirée d'un modèle, mais ce sont plutôt un mélange de couleurs chaudes et de couleurs froides.

## Lanceur d'alerte un jour, lanceur d'alerte toujours

Avant même que les Lux Leaks ne se répandent, Antoine Deltour avait décidé de retrouver du travail et en 2011, il a passé un concours de la fonction publique française qu'il réussit. Il est alors engagé en 2012 à la direction régionale de l'INSEE.

Son concours s'étant passé avant les Lux Leaks, cette alerte n'a pas eu d'influence sur son emploi et il travaille toujours à l'INSEE... quand il ne fait pas des rencontres ou donnant des interviews en tant que lanceur d'alerte.

Il est aujourd'hui membre du conseil d'administration de la « Maison des Lanceurs d'Alerte » (lire l'article ci-contre) et fait aussi partie de « **The Signals Network** », une structure mettant en relation des lanceurs d'alerte et des journalistes.

Colin MOUGENET 1<sup>e</sup> G.



En anglais, « lanceur d'alerte » se dit  
« whistleblower »



Mona  
PARISSE  
1<sup>e</sup> H.

Aujourd'hui, nous considérons les lanceurs d'alerte comme les vigies de notre démocratie, nous devons les défendre car la loi ne les protège pas assez. C'est pourquoi un collectif de 17 organisations a donné vie à un projet novateur : **la Maison des lanceurs d'alerte**.

C'est une association loi 1901 à but non lucratif qui œuvre pour accompagner, défendre et protéger les lanceurs d'alerte en France. Fondée le 22 octobre 2018 par des associations et des syndicats et inspirée du modèle Protect au Royaume-Uni, son siège se trouve à Paris. L'association est gérée par un conseil d'administration composé des membres fondateurs et d'adhérents parmi lesquels on trouve des lanceurs d'alerte comme Antoine Deltour. La maison propose et met à disposition une équipe d'experts pour que les lanceurs d'alerte puissent avoir un accompagnement personnel, juridique, psychologique, technique, médiatique, financier et même social pour rompre leur isolement. Elle plaide pour améliorer leur protection et garantir le traitement de leur alerte. Par exemple, si une personne souhaite lancer une alerte, elle a juste à contacter la maison via leur site web et envoyer preuves et dossiers. Le tout étant totalement sécurisé, et elle aura par la suite des conseils adaptés aux situations rencontrées. Parfois, le sort des lanceurs d'alerte dépasse les frontières de la France, c'est pourquoi cette association s'associe ainsi à des coalitions internationales de soutien à des lanceurs d'alerte ou bien à des journalistes ou activistes qui les défendent. Par ailleurs, il est même possible de faire des dons ou encore adhérer l'association, ce qui aidera à diffuser les valeurs qu'elle représente dans la société.

Pour aller plus loin : <https://mlalerte.org/>

Pour aller plus loin : Empruntez cette BD au CDI :

## Découvrez 9 histoires de lanceurs d'alerte

Disponible en librairie depuis le 13 octobre 2021, la bande dessinée de Flore Talamon *Lanceurs d'Alerte* raconte les parcours de 10 personnes qui ont eu le courage de révéler des atteintes à l'intérêt général au risque de bousculer des intérêts politiques ou économiques.

Racisme, évasion fiscale, maltraitance, ou encore pollution environnementale, l'auteur plonge le lecteur au cœur des parcours de ces lanceurs d'alerte, illustrant leurs motivations, leur combat et parfois les désillusions auxquelles ils ont dû faire face.

Un récit ponctué de conseils pour tirer les leçons de chacune de ces histoires singulières et aider les lanceurs d'alerte à mieux se protéger.

Source : [www.editions-delcourt.fr](http://www.editions-delcourt.fr)

Scénariste : Flore Talamon - Illustrateur : Bruno Loth - Coloriste : Corentin Loth

